

P. Bruno Rampazzo

DE LA COMPASSION A LA MISSION

*Lignes de programmation
du Gouvernement Général
2016-2022*

Congrégation des Rogationnistes
Rome 2017

Introduction

De la compassion à la mission. Le titre des lignes de planification du Gouvernement Général 2016-2020, pourrait faire penser à un texte ascétique, de méditation, qui vise à nous accompagner à vivre le charisme du Rogate. Nous devons admettre que ces pages peuvent aussi être un matériel pour la méditation et la révision de vie.

Le mot *programmation*, qui suit immédiatement, explique à nous tous que nous essayons d'élaborer un programme, un programme de vie, d'action, d'apostolat, pour le sexennat, pour les Circonscriptions et les Communautés, pour chacun d'entre nous.

Ce programme, tel qu'il est mieux expliqué dans la Prémisses qui suit, n'est pas une élaboration du seul Gouvernement Général mais l'abordage finale du voyage de toute la Congrégation au 12^{ème} Chapitre Général, à partir de sa préparation. Nous avons parcouru ensemble un itinéraire pendant quatre années et maintenant nous voulons tirer des fruits de la richesse des contributions émergées dans notre réflexion et notre confrontation fraternelle pour améliorer notre identité et notre apostolat.

Quand il est expliqué que sont les lignes de programmation du *Gouvernement Général*, cela ne signifie certainement pas que c'est une tâche que le Gouvernement Général devra accomplir. Le service du Gouvernement Général est en fonction de l'animation et du guide des Circonscriptions et, à travers elles, des Communautés.

Au niveau du Gouvernement Général, des Gouvernements Circonscriptions et des Gouvernements Locaux, nous sommes insérés ensemble dans une Famille Religieuse unique, qui à son tour se développe dans la Famille du Rogate, tous marqués par la consécration et engagés dans la mission.

La Programmation nous montre ce que nous tous ensemble devons essayer de mettre en œuvre.

Si nous voulons faire une comparaison entre le Document du Chapitre, *Voyant les foules, il ressentait de la compassion et dit: Rogate - Notre identité charismatique dans les défis d'aujourd'hui*, et le texte actuel *De la compassion à la mission - Lignes de programmation du Gouvernement Général 2016-2020*, nous voyons que le thème est le même dans les deux textes, et il est développé dans le premier document dans une élaboration théorique qui passe enfin aux implications pratiques, tandis que dans ce dernier, les thèmes vont avec décision vers le concret.

Dans la première partie nous trouvons énoncées des Priorités, dont nous devons tenir compte dans notre parcours de mise à jour et de renouvellement, avec l'indication des itinéraires pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés.

Ensuite, nous passons à regarder les différents domaines de notre vie et de notre apostolat, et afin de faire revivre l'un et l'autre, nous proposons quelques Projets que nous voulons réaliser, une fois de plus en regardant les objectifs particuliers à atteindre, à la coordination, et indiquant même les délais pour les vérifications nécessaires.

Nous devons conclure que ce que nous avons entre les mains est un texte "de travail", pas de simple lecture à mettre puis sur l'étagère à côté des autres livres. Autour de la Programmation nous avons besoin de nous arrêter, constamment dans les six années, en tant que Gouvernements à différents niveaux et en tant que Confrères individuels, accueillant cette grâce qui nous est donnée par l'Esprit à travers le travail riche et articulé de toute la Congrégation accompli dans le 12^{ème} Chapitre Général et récemment pendant la Conférence des Supérieurs de Circonscription et Conseils respectifs.

Je confie le chemin de notre *caravane* à la bénédiction des Supérieurs Divins, par l'intercession de notre Fondateur, Saint Hannibal Marie Di Francia.

Rome, le 8 décembre 2017

P. Bruno Rampazzo, R.C.J.

Supérieur Général

LA PROGRAMMATION DU GOUVERNEMENT GENERAL 2016-2022

PREMISSE

NOTRE IDENTITÉ CHARISMATIQUE DANS LES DEFIS ACTUELS

Cette programmation des six années du Gouvernement Général constitue la conclusion du chemin parcouru par le XII Chapitre Général de la Congrégation. Nous voulons dire la conclusion de l'institution Chapitre de la Congrégation, qui a juridiquement un début et une fin, avec l'ouverture et la clôture des travaux capitulaires. Mais si nous considérons le Chapitre Général, pour ce qu'il est effectivement, à savoir: l'institution qui "exprime la participation et le souci de tous les membres de la Congrégation"¹, et donc nous le regardons dans cette perspective plus large, alors nous devons considérer même maintenant le XII Chapitre Général dans sa pleine activité.

Le Chapitre, en effet, a eu son début à partir des premières étapes de sa préparation. Ensemble, le Gouvernement Général, les Circonscriptions et les Communautés, nous avons accompli un discernement qui nous a conduits à la définition du thème particulier. Nous l'avons identifié comme le défi que notre identité et les contextes socioculturels dans lesquels nous sommes insérés nous placent afin que nous puissions être vraiment ceux qui nous sommes, ou que nous devrions être.

Ce thème particulier nous a appelé tous à réfléchir, dans des moments successifs, remettant nos évaluations, observations et provocations, d'abord à la Commission pour les *Lineamenta* et, après la production de cette première ébauche, à la Commission Précapitulaire.

Ainsi nous sommes arrivés à la rédaction de *l'Instrumentum Laboris*, qui est passé au crible d'une Commission Capitulaire spéciale et a eu, par deux passages dans la salle, l'approbation du Chapitre Général.

Nous avons parcouru ce chemin parce que nous croyons qu'il est important être tout à fait conscient que soit le Chapitre Général, soit le Document qui a été produit, naissent de toute la Congrégation, et sont finalisés à toute la Congrégation.

Le Chapitre Général, donc, a élu le nouveau Gouvernement Général et lui a confié, comme le mandat de six ans, son Document "Voyant les foules, il fut ému de compassion et dit: Rogate - Notre identité charismatique dans les défis d'aujourd'hui".

Le Gouvernement Général, donc, a assumé cette responsabilité dans la mise en marche son travail. Dans la définition de la Programmation de six ans, d'abord il a tenu compte du Document du Chapitre, mais a également jugé bon de regarder aussi à la relation, qu'à l'occasion du Chapitre, le Gouvernement sortant a présenté, pour deux raisons. Tout d'abord parce qu'en elle se trouve un regard approfondi de la situation réelle de la Congrégation, regard qui dans le Document Capitulaire est évidemment synthétique, et aussi parce que dans ce dit rapport figurent les objectifs qui ont été préfixés et qui n'a pas été possible d'atteindre. Nécessairement, chaque Gouvernement Général se pose en continuité avec le précédent.

En outre, la Programmation vise à accueillir les instances qui sont résonnées dans le Chapitre Général, dans la richesse des argumentations et des sensibilités, comme un patrimoine vivant qui ne peut pas être épuisé complètement dans les pages du Document Capitulaire, même si bien développées.

Comme ça s'est passé pour la préparation du Chapitre, même dans ce cas de la définition de la Programmation du Gouvernement Général pour la période de six ans, il y a l'exigence de travailler dans l'unité, le partage et la participation, pour la subsidiarité qui doit toujours être présente dans la vie de la Congrégation. Par conséquent, cette Programmation est née initialement de la réflexion et de l'étude du Gouvernement Général sur les éléments qui ont été indiqués. La rédaction de la

¹ C 138.

première ébauche a été transmise à l'examen des Gouvernements de Circonscription pour accueillir des observations et indications appropriées. A ce premier examen partagé a suivi une nouvelle élaboration qui a été placée comme thème de la première Conférence des Supérieurs de Circonscription.

Une telle participation est absolument exigée avant tout comme l'expression de la participation et du partage, mais aussi par la nature même de la Programmation, qui demande d'atteindre la vie concrète des Circonscriptions et des Communautés, et donc a besoin de se confronter et de se mesurer aux exigences particulières des mêmes.

Donc, en reprenant le départ de cette prémisse, nous devons réaffirmer que le travail entrepris dans le XII Chapitre Général continue, ou plutôt, pour être cohérents, maintenant il devient opérationnel vu que la richesse des réflexions accomplies jusqu'à présent ne peut pas rester un augure velléitaire, mais elle a besoin d'être incarnée dans la réalité de notre vie quotidienne.

Cela est l'espoir et notre souhait.

ABREVIATIONS ET SIGLES

AA: CONCIL VATICAN II, Décret sur l'apostolat des laïcs *Apostolicam Actuositatem*, Rome 1965.

C: CONGREGATION DES ROGATIONNISTES DU CŒUR DE JESUS, *Constitutions*, Rome 2010.

DMG: MEZZARI A., *Disciples Missionnaires de Jésus-Christ dans le Rogate sur la base de la Règle de Vie*.

Lignes de programmation du Gouvernement Général 2010-2016, Rome 2011.

N: CONGREGATION DES ROGATIONNISTES DU CŒUR DE JESUS, *Normes*, Rome 2010.

PCLR: UAR, *Le Projet Culturel du Laïcat Rogationniste*, Morlupo, 2012.

RF: XIV ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU SYNOD DES EVEQUES, *Relatio finalis*

24 octobre 2015, 61.

RGG: CONGREGATION DES ROGATIONNISTES DU CŒUR DE JESUS, *Rapport du Gouvernement*

Général au XII Chapitre Général, Rome 2016.

RVR: CONGREGATION DES ROGATIONNISTES DU CŒUR DE JÉSUS, *La Règle de Vie Rogationniste. Expression de la consécration, garantie de l'identité charismatique soutien de la*

communion fraternelle, projet de la mission, Document du XII Chapitre Général, Rome 2010.

VLF: CONGREGATION DES ROGATIONNISTES DU CŒUR DE JÉSUS, *Voyant les foules, il fut ému de*

compassion et dit: Rogate. Notre identité charismatique dans les défis d'aujourd'hui, Document du XII

Chapitre Général, Rome 2016.

PRIORITE

Principe général: Notre identité charismatique en présence des défis qui nous rencontrons aujourd'hui dans les cultures où la Congrégation vit et travaille

Le Chapitre Général nous invite à exprimer notre "identité charismatique" dans le contexte culturel ou nous vivons et travaillons dans les cinq continents.

Nous sommes appelés à vérifier si nos choix à tous les niveaux, petits et grands, personnels et communautaires, nous permettent de vivre notre identité charismatique dans le monde contemporain.

En acceptant les défis qui nous interpellent sur notre vie de consacrés rogationnistes et en embrassant les problématiques de la vie quotidienne avec la même compassion du Christ qui a généré le Rogate, nous sommes appelés à reconnaître les signes des temps et devenir de plus en plus courageux disciples missionnaires du Christ.

La compassion du Christ envers les foules est la clé de solution pour entrer dans la tâche difficile de projeter notre identité charismatique dans les défis d'aujourd'hui.

Face à la réalité du monde contemporain qui nous interpelle, nous sommes appelés à donner des réponses non pas théoriques, mais pratiques à travers notre présence comme compagnons solidaires de voyage, pasteurs miséricordieux et prophètes de la charité, nous laissant évangéliser par les pauvres.

L'efficacité de notre action, au présent et dans la prospective future, dépendra aussi de la façon dont nous saurons vivre et exprimer la joie, qui est notre force d'être et de nous sentir vraiment "frères" appartenant à la même "famille" avec une identité historique, charismatique et apostolique.

PREMIERE PRIORITE: EXPRIMER L'IDENTITE CHARISMATIQUE DE LA CONGREGATION

OBJECTIF 1

Retourner aux racines de notre Congrégation

"La vocation et la mission de l'Institut proviennent de l'expérience humaine, spirituelle et apostolique que Saint Hannibal Marie Di Francia, sous la direction du Saint-Esprit, a vécu parmi les petits et les pauvres du *Quartiere Avignone* de Messina. Ici son ministère sacerdotal et le don de l'intelligence et du zèle pour la Parole de Jésus: "La moisson est abondante mais les ouvriers sont peu nombreux. Priez donc le Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers dans sa moisson (*Mt 9,37-38; Lc 10,2*) trouvent le terrain fertile où germer et porter des fruits abondants: les petits et les pauvres sont évangélisés et leur prière monte vers le Seigneur de la moisson". A partir d'Avignon, la Congrégation religieuse, comme une petite caravane, commence son voyage dans l'Eglise et dans le monde".²

Le XI Chapitre Général a porté à terme un long processus de révision de notre législation, *Constitutions et Normes*, en lui donnant un nouveau titre général: *Règle de Vie*. Les textes, riches en références bibliques et charismatiques, sont une synthèse sage de notre tradition spirituelle et contiennent les éléments essentiels de notre identité charismatique. Ils doivent donc être lus attentivement, étudiés, progressivement assimilés et traduits en attitudes de vie et engagements apostoliques.

Itinéraire

² C 5

- Accueillir et vivre le charisme et la tradition spirituelle et apostolique nous transmise par le Fondateur comme cadeaux, dociles à l'Esprit Saint, en communion avec l'Eglise et en attention constante aux besoins des enfants et des pauvres.
- Vivre avec joie notre consécration religieuse en faisant notre la compassion de Jésus pour les foules fatiguées et abattues.
- Être dans l'Église une annonce vivante de la prière constante au Seigneur de la moisson pour le don de bons ouvriers et témoins, être des "prophètes de la charité" pour les plus petits du Royaume.
- Approfondir, connaître toujours mieux et garder l'héritage spirituel de l'Institut.

Interventions

- Favoriser par des réunions, des réflexions et des études la connaissance de l'expérience humaine, spirituelle et apostolique du Fondateur dans le *Quartiere Avignone* de Messina, qui est à l'origine de notre Congrégation et de notre identité charismatique et de notre mission dans l'Eglise.
- Approfondir l'esprit de notre Règle de Vie et accueillir les indications du document du XII Chapitre Général de la Congrégation pour une présence significative dans le monde d'aujourd'hui et pour répondre aux défis qui nous interpellent dans les divers contextes culturels.
- Faire en sorte que chaque Communauté se confronte sur la Règle de Vie et accueille les indications, les orientations et les propositions opérationnelles du Document Capitulaire, en promouvant: a) la lecture communautaire périodique et la révision de vie en des occasions particulières telles que la récollection mensuelle et les jours spéciaux de retraite pendant les périodes fortes de l'année liturgique; b) la journée ou les séminaires d'études au cours de l'année, comme moments qualifiants de formation continue.³

OBJECTIF 2

Spiritualité Rogationniste et vie de consécration.

"L'Église reconnaît dans le charisme spirituel et apostolique de l'Institut une nouvelle vie de sainteté et les exigences objectives pour rejoindre la perfection évangélique. Avec cette certitude dans le cœur, nous plaçons la vie spirituelle à la première place dans notre projet de vie, convaincus que plus les Communautés seront des écoles de spiritualité évangélique rogationniste, plus la fécondité apostolique, la générosité dans l'amour des pauvres et le même attrait des vocations seront vigoureux et fructueux".⁴

Le charisme doit être toujours vécu, approfondi, réinterprété et exprimé selon les besoins des différents lieux et zones géographiques.

Itinéraire

- Promouvoir la vie spirituelle rogationniste insistant sur la suite du Christ, tel qu'est proposé dans l'Évangile.
- Se mettre à l'école de Saint Hannibal Marie Di Francia, homme de prière et d'action, toujours prêt à rencontrer et servir Jésus dans les plus pauvres parmi les pauvres.
- Redécouvrir l'Eucharistie, "centre amoureux de la vie et source de notre spiritualité".
- S'enraciner dans le cœur transpercé du Christ, "source de la vie apostolique du Rogate".
- Revivre le mystère du Christ crucifié venu dans le monde pour offrir sa vie en rançon pour beaucoup en offrant notre vie à Dieu et aux hommes par la Profession des Conseils évangéliques de Chasteté, Pauvreté, Obéissance et Rogate.

Indications du Document Capitulaire

- Placer l'Eucharistie au centre de la vie quotidienne de la Communauté.

³ VLF 80

⁴ C 9

- Promouvoir une "culture de la vocation" renouvelée à partir de la primauté de la prière pour lire la réalité selon l'optique d'une anthropologie vocationnelle centrée sur la valeur absolue de chaque personne et de sa vocation.
- Faire de la Communauté un lieu de discernement vocationnel pour les jeunes à travers l'accueil fraternel, le partage de la prière pour les "bons ouvriers" et l'apostolat parmi les pauvres.⁵
- Partir toujours de la Parole de Dieu dans nos réunions communautaires et dans les décisions.
- Approfondir la connaissance des écrits du Fondateur et de notre tradition.
- Planifier et organiser dans les Circonscriptions des moments spécifiques d'expérience et d'étude sur le charisme, tels que l'approfondissement de la Parole de Dieu et l'étude théologique-spirituelle de la littérature rogationnistes (Écrits du Fondateur, Règle de Vie, Documents capitulaires, Lettres circulaires, études spécifiques des Confrères, etc.).
- Mettre à jour nos textes/livres de prières.
- Vivre l'engagement de la suite en tant qu'annonce de miséricorde et prophétie.
- Vérifier la fidélité personnelle et communautaire au vœu de pauvreté, recherchant un style de vie sobre, pour être plus proche de la vie et des besoins des pauvres, à travers des nouvelles formes de partage avec eux des propres biens, matériaux et spirituels.⁶
- S'insérer dans la pastorale des vocations de l'Eglise locale avec le charisme spécifique du Rogate, à savoir la primauté de la prière et le service aux nécessiteux.⁷

DEUXIEME PRIORITE: ACCUEILLIR ET REpondre AUX DEFIS ACTUELS

OBJECTIF

"A la lumière du charisme du Rogate, raison de notre être dans l'Église, nous sommes engagés à réfléchir sur les grands défis de la contemporanéité, qui remettent en question le sens de la vie et, plus généralement, les grandes questions de l'homme".⁸

Itinéraire

Approfondir dans les différentes aires culturelles les défis qui nous interpellent comme consacrés et rogationnistes:

Défis anthropologiques et culturels. Phénomène de la sécularisation et éclipse du sacré. Sectorisation et fragmentation de tous les aspects de la vie. Crise de la famille. "Pensée faible" qui se traduit par une fausse conception de la liberté. Individualisme exaspéré, privatisation marquée de l'existence. "Culture du temporaire", peur face aux engagements définitifs, banalisation de la sexualité, théorie du *gender*. Climat de dis-humanité.⁹

Le défi économique. Des multitudes de foules fatiguées et épousées, qui ont faim de pain et soif de Dieu. Structures d'inégalité planétaire. Crise économique qui affecte même la Congrégation. Nouvelles formes de pauvreté. Pauvretés relationnelles, de caractère morale, spirituelle et culturelle.¹⁰

Défis ecclésiaux. Annonce et témoignage de la vocation comme "évangile" de liberté et de gratuité. La parole de l'Evangile comme offre réelle de signification pour le monde. La "négation de toute transcendance" qui est accompagnée d'une croissante déformation éthique et une augmentation du relativisme. Indifférence vers la pratique religieuse et la vie sacramentelle. Crise

⁵ VLF 78 b,c

⁶ VLF 78 e

⁷ VLF 78 d

⁸ VLF 6

⁹ Cfr. VLF 6-10

¹⁰ Cfr. VLF 11-13

numérique et qualitative des vocations. Prolifération des nouveaux mouvements religieux. Attaques contre la liberté religieuse et persécutions. Phénomène migratoire.¹¹

Défis de la vie consacrée rogationniste. Equilibre des différentes dimensions de la vie consacrée. Exercice de l'autorité et obéissance. Formation des nouvelles générations. Crise vocationnelle, en particulier celle du Frère. Vieillesse. Insertion dans de nouveaux contextes géographiques. Accueil et intégration des diversités ethniques et culturelles. Expansion de l'apostolat paroissial. Dynamique de la décentralisation, réexamen des structures et des œuvres apostoliques.¹²

Indications du Document Capitulaire

- Proposer une anthropologie marquée sur la vocation comme une véritable contre-culture, une voie qui peut être parcourue pour la construction unifiée de la personne.
- Soutenir, dans les environnements où nous travaillons, l'identité, la vocation et la mission de la famille chrétienne dans le monde contemporain, assurant une prise en charge pastorale adéquate et appropriée.
- Percevoir et accueillir l'unicité de chaque personne, sa dignité inaliénable, en accordant attention aux personnes moins garanties socialement.
- Repenser dans une façon nouvelle et efficace notre présence et notre travail éducatif, qui est une composante qualifiante de notre mission apostolique.
- Repenser et revoir notre mode de vie global et reconsidérer d'une façon pondérée les œuvres et les ressources, compte tenu de la crise économique qui touche la Congrégation.
- Prendre en charge, dans la formation inculturée, la relation faite de partage et d'amour, de voisinage participant et d'accompagnement diligent et soutien humain et spirituel.
- Annoncer et témoigner l'Évangile, en restant ouvert au dialogue œcuménique et interreligieux.
- Se laisser interpeller par le phénomène migratoire sur la façon dont nos Communautés peuvent accueillir ou aider les migrants.
- S'engager dans la "nouvelle évangélisation".
- Relire le charisme du Rogate dans l'histoire d'aujourd'hui, montrant comment il est vrai qu'accompagner une personne à découvrir sa vocation signifie vraiment la promouvoir dans sa pleine humanité.
- S'engager à annoncer aux jeunes l'"Évangile de la Vocation" à travers un témoignage de radicalisme évangélique et de vie crédible et enthousiaste.
- Acquérir une plus profonde prise de conscience d'être porteurs de la compassion de Dieu, comme la source de notre appel constant à exprimer le même regard envers les autres, en particulier vers les derniers de la société.
- S'engager dans les différents domaines de notre mission charismatique: la prière pour les vocations et sa diffusion, l'animation et la promotion de la vocation, l'éducation et le secours des enfants et des pauvres.
- Lire et interpréter la réalité à partir du choix des pauvres, vivant et travaillant dans les banlieues avec les derniers, pauvres avec les pauvres.¹³

TROISIEME PRIORITE: A PARTIR DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

OBJECTIF

¹¹ Cfr. VLF 14-21

¹² Cfr. VLF 22-35

¹³ Cfr. VLF 5-35

Dans la vie fraternelle en communauté nous exprimons la joie et la fête de vivre ensemble, qui concernent surtout le bonheur intérieur et profond d'appartenir à une histoire commune marquée par le charisme du Rogate. Il est notre devoir construire la vie fraternelle, apprenant à devenir et à vivre comme des frères dans la Communauté où nous sommes appelés à être ensemble.¹⁴

Itinéraire

On expérimente la disproportion entre la charge apostolique et le nombre insuffisant des Religieux. Il y a le risque que l'activité apostolique soit vécue d'une façon individualiste et sans référence à la Communauté et que la dimension spirituelle et la même vie communautaire soit négligée.

Parfois manque une coordination normale qui puisse mettre en l'harmonie les initiatives de chaque Religieux avec le projet apostolique de la Communauté et de la Circonscription.

Indications du Document Capitulaire

Construire des Communautés qui soient des écoles de prière, des lieux de rencontre et de dialogue, où on peut vivre avec confiance, respect, soutien et attention mutuelle.

Se redécouvrir chaque jour "frères" en Christ en vivant avec joie notre consécration, au milieu de la communauté. Ceci est un facteur important de témoignage crédible et d'attrait pour les jeunes qui désirent partager avec nous leur vie.

Favoriser et renforcer les expériences de la vie communautaire rogationniste de Confrères qui, à partir du choix des pauvres, vivent et travaillent dans les banlieues avec les derniers, pauvres avec les pauvres.

Rendre plus consistantes les Communautés où on fait l'expérience de la contemplation et de prière continue, expression significative du charisme, d'y vivre dans un équilibre harmonieux avec les autres éléments essentiels du Rogate.

Favoriser le partage du personnel religieux parmi les diverses Circonscriptions afin de stabiliser les présences missionnaires dans les endroits où jusqu'à présent il y a seulement un ou deux Confrères.

QUATRIEME PRIORITE: ENSEMBLE COMME FAMILLE CHARISMATIQUE

OBJECTIF

"Dans tous les domaines de la vie de l'Eglise, la figure du laïc, en tant que membre du peuple de Dieu, est en train d'acquiescer de plus en plus un grand relief. Sa vocation et mission jouissent d'une reconnaissance et valorisation croissante et demandent d'être explorées dans toutes leurs potentialités spirituelles et apostoliques".¹⁵

Itinéraire

Chaque Religieux et les Communautés sont appelés à être de plus en plus conscients de la présence du laïc et à la promouvoir par des chemins communs de formation et d'initiatives apostoliques.

Les Laïcs peuvent révéler à l'Eglise des nouvelles et inédites potentialités du charisme.

Ils, dûment guidés et accompagnés, peuvent être d'une grande aide dans la propagation du Rogate et dans la gestion des activités apostoliques.

Indications du Document Capitulaire

Valoriser les Laïcs du Rogate dans les défis qui nous voient impliqués en tant que Congrégation: les nouvelles frontières de l'évangélisation, la prière et le service pour les vocations, la question éducative, le rôle et la mission de la famille, les pauvres et les nouvelles formes de l'émargination sociale.

¹⁴ Cfr. VLF 28-31

¹⁵ Cfr. VLF 21

LA PROGRAMMATION GENERALE

PRINCIPE GENERAL

Service d'animation de la vie et mission rogationniste dans la coordination entre le Gouvernement Général et les Circonscriptions

Le Document Capitulaire "*Voyant les foules, il fut ému de compassion et dit: Rogate. Notre identité charismatique dans les défis d'aujourd'hui*" fait référence à la coordination entre le Gouvernement Général, les Circonscriptions, les Communautés, les Religieux; cette coordination et collaboration implique planification et programmation adéquate. La clé de lecture a été donnée par le Chapitre. Dans des différentes orientations apparaît l'indication d'acheminer une action conjointe et d'accord parmi les Confrères, dans les Communautés locales, au niveau des Circonscriptions, avec l'animation des Supérieurs dans tous les niveaux.

Dans le domaine du Gouvernement Général, cette animation et coordination sera faite: dans l'observance des rôles requis par la Réglementation; dans la visite canonique ordinaire; dans les Conférences de Supérieurs; dans les réunions et activités promues par les membres respectifs du Gouvernement, dans la ligne de la programmation générale; dans la participation du Supérieur Général dans les Chapitres Provinciaux (2017-2019); avec la présence dans les Assemblées des Religieux des différentes Circonscriptions soit par le Supérieur Général soit par les Conseillers; dans les divers événements et activités d'intérêt général, qui impliquent les Religieux, les Communautés, les Circonscriptions.

PROJETS

GOVERNEMENT

PROJET 1: LE DOCUMENT CAPITOLAIRE

Objectif

Promulguer le Document du XII Chapitre Général "*Voyant les foules, il fut ému de compassion et dit: Rogate. Notre identité charismatique dans les défis d'aujourd'hui*".

Itinéraire

Faire en sorte qu'il soit vraiment un outil qui nous aide à redécouvrir notre identité charismatique face aux défis d'aujourd'hui.

Coordination

Parmi le Gouvernement Général, la Commission pour l'examen et la rédaction finale, les Supérieurs de Circonscriptions.

Interventions

- Nomination d'une Commission; examen et approbation dans le Conseil Général.
- Impression en langue italienne; traduction et impression dans les différentes langues (anglais, portugais, espagnol et français).
- Étude et approfondissement dans les Chapitres Provinciaux, les Assemblées, les Maisons de formation, les journées d'étude.

Délai

Décembre 2016 (en langue italienne et dans les autres langues).

PROJET 2: STRUCTURE DE LA CONGREGATION

Objectif

Faire en sorte que la décentralisation, en cours dans la Congrégation, continue à conjuguer ensemble l'unité de l'Institut et la juste autonomie de ses parties, selon le principe de la subsidiarité, à travers le respect et la répartition adéquate des responsabilités et des pouvoirs.¹⁶

Itinéraire

- Étudier la possibilité et l'avantage de constituer de nouvelles Provinces ou de les réduire.
- Promouvoir et renforcer la collaboration parmi les Circonscriptions.

Coordination

Entre le Gouvernement Général et les Gouvernements de Circonscriptions.

PROJET 3: LA CONFÉRENCE DES SUPÉRIEURS ET CONSEILS DE CIRCONSCRIPTIONS

Objectif

Organiser périodiquement la Conférence des Supérieurs des Circonscriptions.

Itinéraire

Les Supérieurs, à tous les niveaux, participent d'une unique et même autorité avec le Supérieur Général, et sont soucieux pour l'unité, la croissance et le perfectionnement de toute la Congrégation.¹⁷

Coordination

- Sentir les Supérieurs de Circonscriptions au sujet du temps, du lieu et du thème à développer.
- Favoriser, si possible, la réalisation de Conférences dans les différentes zones géographiques.

Interventions

Convoquer la Conférence en tant qu'organe consultatif de raccordement, dialogue et communion.¹⁸

Délai

Une Conférence avec les Supérieurs de Circonscription et leurs Conseils respectifs au début du mandat du 16 au 21 Octobre 2017. Par la suite, une Conférence annuelle ou bisannuelle seulement avec les Supérieurs de Circonscription.

PROJET 4: VISITE REGLEMENTAIRE AUX CIRCONSCRIPTIONS

Objectif

Visiter les Circonscriptions et les Communautés comme un signe d'unité en favorisant la communion, la collaboration et la coordination au profit de la famille religieuse et de chaque Confrère.¹⁹

Itinéraire

Dans l'esprit d'animation, guider la Congrégation dans le chemin de la sainteté et de la fidélité à la mission spécifique, pour atteindre une large expression et efficacité.²⁰

Coordination

Ecouter les Supérieurs de Circonscriptions et définir les périodes et les dates les plus appropriées.

Interventions

- Programmer une réunion avec le Gouvernement de la Circonscription au début et à la fin de la visite.

¹⁶ Cfr. C 133

¹⁷ Cfr. VLF 131

¹⁸ Cfr. N 138

¹⁹ Cfr. N 159

²⁰ Cfr. C 149

- Faire une visite fraternelle aux Communautés, prévoyant une rencontre avec les Religieux, les groupes et associations laïques rogationnistes et avec les Evêques locaux.

Délai

Faire la visite canonique deux fois dans les six ans: la première dans l'année 2018-19 et la deuxième dans la seconde moitié du 2020 et au cours de l'année 2021.

PROJET 5: CHAPITRE GÉNÉRAL

Objectif

Préparer la célébration du XIII Chapitre Général de la Congrégation, en tant qu'expression de la participation et de la sollicitude de tous les membres de la Congrégation et signe de leur unité dans la charité.²¹

Itinéraire

Se souvenir que le thème général du Chapitre est toujours la vie religieuse et l'apostolat de l'Institut, dans la fidélité au charisme et à la Règle de Vie, en vue de son renouvellement et sa mise à jour.²²

Coordination

Le Gouvernement Général écouterait les Gouvernements des Circonscriptions et consulterait les Confrères pour la définition du thème particulier.

Interventions

- Nommer une Commission pour l'étude et la rédaction d'un texte de base ou *Lineamenta*, à envoyer à toutes les Communautés pour les intégrations.
- Après l'élection des délégués au Chapitre Général, nommer une Commission précapitulaire pour la préparation de l'*Instrumentum Laboris*.
- Cinq mois avant le Chapitre Général envoyer au Capitulaires l'*Instrumentum Laboris*.

Délai

- Dans le moyen terme du mandat (2019), d'ici la fin de Juin, faire la consultation et définir le thème du Chapitre.
- D'ici la fin de Septembre 2019 nommer une Commission pour la rédaction des *Lineamenta* à envoyer aux Communautés d'ici la fin de Février 2020.
- Au mois de Juillet 2021 annoncer le XIII Chapitre Général de la Congrégation.
- Au mois d'Octobre 2021 nommer la Commission précapitulaire qui prépare l'*Instrumentum laboris*.

PROJET 6: ORGANISMES CENTRALISES

Objectif

Constituer les Secrétariats, présidés par les Conseillers Généraux responsables des différents secteurs, afin de faciliter la coordination et l'organisation générale.

Itinéraire

- Mettre en place, selon les secteurs d'animation, des commissions ou organismes d'intérêt général pour la Congrégation.
- Promouvoir des réunions périodiques avec les Conseillers et/ou les représentants indiqués par les Gouvernements de Circonscription, même sur place, avec une connaissance directe du chemin entamé, échange d'expériences et propositions de solutions aux problèmes.
- Aider les Circonscriptions à assumer efficacement leurs rôles spécifiques.

Coordination

²¹ Cfr. VLF 138

²² Cfr. VLF 147

Parmi le Gouvernement Général, les Conseillers et les Gouvernements de Circonscription.

Interventions

- Mettre à jour les noms des membres des Secrétariats Généraux.
- Créer la Commission pour les Traductions.
- Mettre au jour la Commission pour la révision et la mise au jour du texte de nos prières.

Délai

Au début des six ans procéder à la mise à jour des Secrétariats et des Commissions.

PROJET 7: LE DIRECTOIRE DE LA CIRCONSCRIPTION

Objectif

- Organiser et aider les Circonscriptions à préparer leur "Directoire de Circonscription" comme règlement intérieur dans lequel sont adaptés des articles des Normes aux réalités locales.²³ Que soient prévues les informations sur le règlement de l'Assemblée.
- Valoriser la fonction des Assemblées des Religieux dans les Circonscriptions.

Itinéraire

- A partir de la Règle de Vie, voir ce qui est possible adapter et les compétences spécifiques des Circonscriptions.
- Préciser, dans le cadre du Chapitre Provincial ou dans l'Assemblée de la Circonscription, la nature et la fonction spécifique de l'Assemblée prévoyant le délai, les temps et les modalités, selon les exigences des Circonscriptions.

Coordination

Le Gouvernement Général, pour accompagner le processus de réflexion et d'élaboration, avec l'approbation due.²⁴

Les Gouvernements de Circonscription, dans l'étude et la présentation aux Chapitres Provinciaux et/ou Assemblées

Les Chapitres Provinciaux

Interventions

Il est de la compétence du Chapitre Provincial préparer ou revoir, au besoin, le Directoire Provincial dans le domaine des pouvoirs déferés à ce niveau.²⁵

Délai

D'ici 2018 soumettre au Gouvernement Général le Directoire de la Circonscription ou Ébauche pour les Circonscriptions qui ne l'ont pas encore fait.

PROJET 8: ECRITS DU FONDATEUR

Objectif

Poursuivre la publication, la diffusion et la traduction dans les différentes langues des écrits du Saint-Fondateur et de la littérature rogationniste.²⁶

Itinéraire

Donner la possibilité à tous les Religieux et les membres de la Famille du Rogate d'accéder, d'étudier et d'approfondir la vie et la pensée de Saint Hannibal Marie Di Francia.

Coordination

²³ Cfr. C 180.

²⁴ Cfr. N 172,3q.

²⁵ Cfr C 174,5.

²⁶ Cfr. VLF 88a.

Parmi le Gouvernement Général, la Postulation, les Gouvernements de Circonscriptions, le secteur du Rogate et le Bureau des Communications.

Interventions

Utiliser des moyens de diffusion les plus appropriés, y compris la publication *on-line* des textes fondamentaux.

VIE RELIGIEUSE, FORMATION ET PASTORALE VOCATIONNELLE

Prémisse

Le XII Chapitre Général, s'interrogeant sur notre identité charismatique dans les défis d'aujourd'hui, propose un itinéraire d'une recherche de sens de sa propre identité à travers une indispensable double fidélité dynamique à l'inspiration originaire du Fondateur et à l'engagement de se l'approprier et le réinterpréter dans le contexte d'aujourd'hui. Reconnaisant la grâce de Dieu, la Congrégation a été graduellement, mais constamment en croissance dans le temps et dans l'espace, offrant la possibilité d'une compréhension plus profonde du charisme à travers le processus constant d'inculturation. La clé de cette cohérence existentielle dans l'identité charismatique de la part des Confrères, même avant qu'il se produise dans la mission rogationniste dans toutes ses multiples formes, est leur formation continue, à la fois dans la phase initiale que permanente, à la suite du Christ du Rogate: dans la vie de la prière, de fraternité et d'apostolat, modelée par le charisme tel qu'il a été interprété et vécu par Saint Hannibal et comment il continue d'être réinterprété au fil des ans par la Congrégation. Les Formateurs jouent un rôle important dans la formation des Confrères pour faciliter l'accès aux sources originales et lire les signes des temps, qui sont les outils pour vivre une vie pleine de sens et la mission rogationniste dans n'importe quel contexte où ils peuvent se trouver.

PROJET 9: APPROFONDISSEMENT DE LA RÈGLE DE VIE

Objectif

Approfondir le processus de l'appropriation et réappropriation de l'esprit et de la valeur de notre *Règle de Vie*, pour favoriser une référence renouvelée à la vie religieuse rogationniste centrée sur la *suite* du Christ du Rogate, parce que la *Règle de Vie* est la principale source écrite où l'identité charismatique est exprimée, continuellement interprétée et adaptée aux temps et aux différentes cultures. Ainsi elle devient un instrument vivant de l'expression, de l'interprétation et de la transmission de l'identité charismatique. Elle exprime avec fidélité et créativité le don du charisme, le relit à la lumière des temps et des cultures, et le transmet aux futures générations de Rogationnistes.²⁷

Itinéraire

- Assumer un processus de conversion et d'approfondissement personnel et communautaire à la valeur de la vie religieuse rogationniste et de la *Règle de Vie*, en focalisant l'identité charismatique à travers des moments de cours, réflexion et prière finalisés à ce but.

Coordination

Le Gouvernement Général, à travers le Secrétariat Général de la Vie Religieuse, Formation et Pastorale Vocationnelle avec les Gouvernements des Circonscriptions, les Commissions du secteur, l'Equipe d'experts par le *Centre Etudes Rogationnistes* International et par les Circonscriptions, la Commission pour les traductions, les Formateurs.

Interventions

²⁷ Cfr. VLF 59.

- Continuer à accompagner avec diverses initiatives le processus d'assimilation de la *Règle de Vie*.
- Soutenir la formation avec du matériel culturel, journées d'études, cours de formation continue au niveau général et de Circonscriptions qui, du point de vue théologique, charismatique, pastoral, anthropologique, aide à mieux comprendre et approfondir les thématiques de la vie religieuse rogationniste et l'incidence de la *Règle de Vie* dans la vie personnelle et communautaire et dans l'apostolat.²⁸
- Former l'équipe d'experts, au niveau général et de Circonscription, qui se réunissent régulièrement pour la production de matériel et pour l'organisation de cours sur l'identité rogationniste inculturée.
- A chaque début de l'année pastorale/scolaire, promouvoir dans la Communauté, en communion avec la Circonscription propre, le "Projet de vie communautaire et apostolique" comme instrument de communion et de vérification, se servant du modèle existant dans le "Projet de Formation Continue Rogationniste".

Délai

- En vue de la Conférence des Supérieurs et Conseils de Circonscriptions, identifier les membres de l'Equipe d'experts dans les Circonscriptions.
- 2018: Réunion de programmation de l'Équipe d'experts au niveau des Circonscriptions.
- Dans le premier semestre 2018: élaboration du programme et calendrier (préparation du matériel, journées d'études, cours de formation).

PROJET 10: VIE SPIRITUELLE PERSONNELLE ET COMMUNAUTAIRE

Objectif

Promouvoir la vie spirituelle personnelle et communautaire et le sens d'appartenance à notre Famille Religieuse dans l'identité charismatique, dans le chemin de formation de base et continue au niveau général et de Circonscription, pour un témoignage de vivre la joie de l'Évangile dans le contexte social et ecclésial où les Rogationnistes opèrent.²⁹

On relève par l'enseignement de l'Église que les différentes vocations peuvent être spécifiées par la confrontation avec les autres. "La présence des laïques et des familles, en particulier la présence féminine dans la formation sacerdotale, favorise l'appréciation de la variété et la complémentarité des différentes vocations dans l'Église".³⁰

Itinéraire

- Accompagner, soutenir et renforcer la formation de base et permanente.
- Favoriser les réunions de secteur et réfléchir sur les thématiques communes qui émergent dans le domaine de la formation, au sujet de l'identité charismatique et le style de vie qui aujourd'hui interpelle notre consécration comme Rogationnistes, et l'inculturation du charisme dans les différents lieux et contextes socio-ecclésiastiques-culturels où la Congrégation est présente.³¹
- Donner l'importance due aux moments de prière liturgique, personnelle et communautaire, au silence, à la *Lectio Divina*, à la méditation, ainsi comme aux programmes de formation élaborés dans les plans de formation annuels.

Coordination

Le Gouvernement Général à travers le Secrétariat Général de la Vie Religieuse, de la Formation et de la Pastoral Vocationnelle, avec les Gouvernements de Circonscription, les Commissions de

²⁸ Cfr. VLF 83.

²⁹ Cfr. VLF 78.

³⁰ 61

³¹ Cfr. VLF 79.

secteur, la Commission pour la révision du manuel des prières rogationnistes, l'Équipe d'experts par le Centre International d'Études Rogationnistes et par les Circonscriptions, la Commission pour les traductions, les Formateurs.

Interventions

Générales

- Promouvoir la traduction, l'approbation et l'impression en différentes langues du *Propre Liturgique*.
- Préparer du matériel, des études et des cours pour l'approfondissement du *Propre Liturgique* dans la formation à la spiritualité et au charisme rogationniste.
- Poursuivre le parcours de la mise à jour des prières de l'Institut en usage dans nos Communautés, tenant compte des expressions des différentes cultures.
- Partager dans les Circonscriptions les expressions de vie liturgique-spirituelle.

Formation Initiale

- Vérifier au début de chaque année formative que la Communauté formative élabore le Plan Annuel de Formation en tant qu'instrument de planification, monitoring et vérification de formation. Il faut envoyer au Supérieur Général et au Conseiller du secteur une copie du Plan Annuel de Formation.
- Vérifier les contenus formatifs charismatiques présentés dans les diverses étapes de la formation dans les différentes Circonscriptions et élaborer une plate-forme commune pour la formation initiale.³²
- Favoriser une initiation progressive aux expériences pastorales dans l'Église, la collaboration avec les laïcs, et accompagner dans les différentes étapes formatives la synthèse entre l'intuition du Rogate qui naît de la prière contemplative et le service de la charité envers les petits et les pauvres même sur le style de communauté insérée, comme les deux icônes/visages du charisme rogationniste, sur l'exemple de Saint Hannibal Marie.³³
- Favoriser, dès la formation de base, une initiation à la dimension contemplative du charisme et de la pédagogie de la prière, et accompagner, où il est possible, des Communautés rogationnistes qui souhaitent proposer une expérience stable de contemplation comme une nouvelle expression du charisme.³⁴
- Dès le début introduire, ceux qui doivent être formés, à l'apostolat du Rogate dans ses différentes expressions: écoles de prière, catéchèses et discernement vocationnel, animation de groupes (en particulier l'Union de Prière pour les Vocations et l'Union Sacerdotale de Prière pour les Vocations), publications, réalisations artistiques, œuvres des médias traditionnels et nouveaux;³⁵ visant même à la possibilité de recevoir une formation professionnelle et spécialisée.³⁶
- Favoriser et organiser systématiquement la formation à l'inculturation du charisme, la spiritualité et la mission rogationnistes.³⁷ Ce processus doit être provoqué et favorisé à travers:
 - a) une attention particulière à la formation des Formateurs, même avec la participation à des cours académiques;
 - b) la formation et préparation des Confrères appelés à vivre dans des contextes culturels différents de ceux du pays d'origine;

³² VLF 92.

³³ Cfr. VLF 45-51, 103.

³⁴ Cfr. VLF 34.

³⁵ Cfr. VLF 83-84.

³⁶ Cfr. VLF 83b.

³⁷ Cfr. VLF 79,82.

c) l'inclusion, dans les programmes de formation, de la connaissance des réalités géographiques et sociales qui composent la Circonscription, en favorisant l'échange des religieux dans la phase des études et l'échange des Confrères entre les diverses Circonscriptions;

d) la recherche et l'approfondissement des catégories culturelles locales capables de traduire et de transmettre de manière adéquate le charisme rogationniste.

- Sensibiliser les religieux étudiants afin qu'ils orientent leurs spécialisations d'étude dans les disciplines académiques qui permettent de mieux comprendre et exprimer la mission charismatique.³⁸

- Promouvoir l'apprentissage des langues plus utilisés dans la Congrégation, y compris l'italien, afin de favoriser la communication parmi les Confrères et le contact avec les écrits du Père Fondateur et la littérature rogationniste.³⁹

- Le Gouvernement Général prépare pour les formateurs des "lignes de guide" qui définissent la collaboration des laïcs dans la formation des candidats dans les différentes étapes de formation et le rôle des sciences humaines dans la formation.

Formation des formateurs

- Au niveau des Circonscriptions, donner une continuité à la formation des Formateurs, en particulier à une formation charismatique, qui comprend des cours fondamentaux tels que: Introduction aux Écrits du Père Fondateur, Histoire de la Congrégation, Spiritualité et Mission Rogationniste, Propre liturgique, Pédagogie de la prière, etc.⁴⁰

- Au niveau général, constituer l'"École de formation rogationniste pour les Formateurs rogationnistes".⁴¹ Que le lieu soit en Italie, étant donné qu'on juge nécessaire connaître les lieux du Fondateur et apprendre/approfondir la langue italienne afin d'avoir l'accès immédiat à ses Écrits et aux Documents de la Congrégation.⁴²

Formation permanente

- Animer, dans les Circonscriptions, l'organisation de cours de formation continue sur des thématiques inhérentes à la spiritualité rogationniste et sacerdotale, en utilisant des Confrères experts qui peuvent contribuer.⁴³

- S'occuper de la formation permanente des Religieux en organisant ou en participant à des journées et séminaires d'études visant à l'acquisition des compétences professionnelles spécifiques pour l'exercice de l'apostolat charismatique.⁴⁴

- Favoriser, au niveau local, la formation des Pères spirituels, en insistant sur leur présence dans les Communautés formatives.

- Insérer dans les Communautés de travail, lorsque cela est possible, les prêtres religieux qui entreprennent des études de licence et/ou de doctorat dans le domaine spécifique du charisme et de la mission.⁴⁵

Délais

- A partir de 2017, constitution de la Commission pour les traductions et reprise de la Commission pour la prière rogationniste et début du travail.

³⁸ Cfr. VLF 81c.

³⁹ Cfr. VLF 24,93b.

⁴⁰ VLF 93.

⁴¹ VLF 93.

⁴² VLF 93b.

⁴³ VLF 79, 80, 83.

⁴⁴ VLF 81b.

⁴⁵ Cfr. VLF 81c, 83b, 96

- Compléter la traduction en plusieurs langues du Propre Liturgique à présenter pour l'approbation.
- Identifier des Centres et cours spécialisés pour l'élaboration des cours de formation continue et de formation des Formateurs.
- Constituer l'Équipe d'experts au niveau général et de Circonscription pour la préparation de matériel, d'études et des cours inhérents à la formation au charisme.
- Réaliser une enquête sur les contenus formatifs charismatiques présentés dans les différentes étapes de la formation dans les différentes Circonscriptions et réaliser des observations concernant la *Ratio Institutionis*.
- A partir de 2018, approuver et imprimer le Propre Liturgique dans les différentes langues; préparer du matériel, des études et des cours pour approfondir le Propre Liturgique.
- Première ébauche du manuel des prières rogationnistes.
- Première élaboration de la plate-forme commune des contenus charismatiques pour la formation initiale.
- Première élaboration de la révision de la *Ratio Institutionis*.
- Cours de formation pour les Formateurs et formation continue au niveau des Circonscriptions, faits par l'Équipe d'experts.
- Début de l' "Ecole de formation rogationniste pour les formateurs rogationnistes" à Rome.
- Elaboration du programme de la période sabbatique.
- A partir de 2019 élaborer la deuxième rédaction de la plate-forme commune pour la formation initiale, après avoir reçu les observations des Circonscriptions; identification des sources; préparation des matériels.
- Première ébauche de la *Ratio Institutionis* mise à jour après avoir reçu les observations des Circonscriptions.
- Octobre 2019: réunion du Secrétariat de secteur à moitié mandat: vérification et monitoring des trois premières années du Secrétariat.
- A partir du 2020, élaborer l'ébauche finale de la plate-forme commune pour la formation initiale et l'approbation du Gouvernement Général.
- A partir du 2021. soumettre au Gouvernement Général l'ébauche finale de la *Ratio Institutionis* mise au jour.

PROJET 11: ACCOMPAGNEMENT PERSONNEL

Objectif

Accorder une plus grande attention à l'accompagnement personnel dans les diverses étapes de la vie dans l'itinéraire de formation de base et permanente, et en particulier des Confrères en difficulté.⁴⁶

Itinéraire

- Approfondir la dimension affective et relationnelle et promouvoir la maturité humaine et spirituelle des Confrères.

Coordination

Gouvernement Général avec les Gouvernements des Circonscriptions.

Interventions

- Offrir des "lignes guide" mises à jour pour une réflexion et une orientation commune pour les situations particulières dans lesquelles des Confrères peuvent se retrouver, en suivant les directives du Saint-Siège et des Conférences épiscopales.

⁴⁶ Cfr. VLF 89.

- Accompagner les Confrères qui traversent des périodes de crise et de perte de l'identité religieuse.⁴⁷
- Rechercher une Communauté rogationniste qui accueille et accompagne les Confrères démis des "Centres d'aide aux religieux/ prêtres en difficulté".⁴⁸
- Préparer certains Confrères dans les différentes Circonscriptions qui peuvent éventuellement suivre les cas particuliers en se servant de centres spécialisés présents dans les zones géographiques où nous exerçons nos activités.
- Soutenir et accompagner les Confrères adultes plus âgés et qui ont besoin des attentions particulières avec des initiatives appropriées, valorisant ces endroits que dans certaines Circonscriptions sont déjà destinés à cette fin et qui assurent un service et une assistance médicale qui ne peuvent normalement être offerts dans les Communautés.

Délais

- Avant le 2018, reprendre les lignes guide "Soin fraternel pour des situations particulières" (2007) que la Congrégation a transmis aux Supérieurs de Circonscription, selon les directives du Saint-Siège et des Conférences épiscopales.
- Élaborer les "lignes guide" sur la collaboration des laïcs et le rôle des sciences humaines dans la formation.
- Dans le 2019 présenter l'ébauche finale des "lignes guide":
 - a. Soin fraternel pour des situations particulières,
 - b. Collaboration des Laïcs et le rôle des sciences humaines dans la formation, à soumettre au Gouvernement Général pour l'approbation.

ROGATE

Prémisse

La consécration et la mission rogationniste deviennent prophétie à l'école de Saint Hannibal Marie Di Francia, "prophète" du Rogate. Par conséquent, nous nous engageons dans les différents domaines de notre mission charismatique: la prière pour les vocations et sa diffusion, l'animation et la promotion vocationnelle, l'éducation et le secours des enfants et des pauvres, en collaboration avec la famille du Rogate dans les Églises locales.⁴⁹ Dans le cadre des Circonscriptions, les *Centres Rogate* jouent un rôle important, car ils sont appelés à répandre dans l'Église la spiritualité du charisme, la connaissance du saint Fondateur et l'animation culturelle de l'apostolat de la Congrégation.⁵⁰

PROJET 12: APOSTOLAT DU ROGATE ET CENTRES ROGATE

Objectif

- Assurer la coordination en vue d'un projet commun et partagé avec les Centres Rogate des différentes Circonscriptions, au niveau local,⁵¹ et, si possible, aussi une coordination avec des Organismes similaires présents dans la Congrégation des Filles du Divin Zèle, pour un approfondissement toujours plus ample du charisme du Rogate.⁵²

⁴⁷ ibid.

⁴⁸ ibid.

⁴⁹ VLF 32

⁵⁰ VLF 84

⁵¹ N 82

⁵² Cfr. RGG 136

- Approfondir la connaissance du charisme, la spiritualité, l'histoire de la Congrégation au cours de la formation et s'engager activement à la diffusion du charisme et de la connaissance du Fondateur.
- Promouvoir dans les Circonscriptions les *Centres Vocationnels Rogate*. En particulier, ils sont appelés à:
 - a) "diffuser l'Union de Prière pour les Vocations (UPV) et l'Union Sacerdotale de Prière pour les Vocations (USPV), ressources actuelles de la propagation du charisme du Rogate;
 - b) prendre soin et accompagner les Associations et les réalités des laïcs (jeunes, familles et volontaires) qui s'inspirent à la spiritualité rogationniste".⁵³

Itinéraire

- Le Secrétariat général de secteur du Rogate agit sur trois dimensions:
 1. Etude du charisme, spiritualité, connaissance du Fondateur et histoire de la Congrégation.
 2. Diffusion du charisme et du culte du Fondateur.
 3. Animation et réflexion sur la pastorale pour les vocations.

Coordination

- Le Secrétariat du Rogate et ses organismes, tels que le Centre Étude Internationales (CEI) et l'Institut Historique (IH);
- Les Centres Rogate de Circonscription, les Centres de spiritualité et les Communautés locales.
- Le Secrétariat Général de la formation pour la meilleure assimilation et l'approfondissement de la connaissance du Fondateur, du charisme, de la spiritualité et de l'histoire de la Congrégation.
- Le Secrétariat Général du Laïcat, des Paroisses et Pastorale Juvénile.

Interventions

- En collaboration avec le secteur de la formation, faciliter la production, en plusieurs langues, de manuels et des matériels sur le charisme, le Fondateur et la Congrégation adaptés aux différentes étapes de la formation.⁵⁴
- Vérifier les contenus formatifs concernant le Rogate pour les différentes étapes.⁵⁵
- Rédiger les Statuts des Centres Rogate de Circonscription là où ils n'existent pas.
- Favoriser un lien parmi les Centres Rogate.
- Convoquer une réunion biennale avec les responsables des Centres Rogate des différentes Circonscriptions pour partager les programmes, favorisant la confrontation et l'échange d'expériences.
- Soutenir les Quasi-Provinces de l'Inde et de l'Afrique pour améliorer les diverses activités du Centre Rogate et du Centre de Spiritualité et étudier la possibilité de commencer un Centre Rogate pour l'air hispanique.
- Promouvoir la participation des Centres Rogate aux événements ecclésiaux nationaux et internationaux pour augmenter la diffusion de la Prière pour les Vocations et la connaissance du Fondateur.
- Promouvoir et encourager la coordination pour l'animation et la célébration de la Journée mondiale de Prière pour les Vocations, journée rogationniste par excellence, favorisant le partage d'idées et de matériels.

⁵³ VLF 97

⁵⁴ ~~VLF 27~~

⁵⁵ ~~VLF-92~~

- Encourager les différentes Circonscriptions à préparer et à affecter du personnel qualifié pour travailler dans l'apostolat du Rogate et pour l'inculturation du charisme dans son propre contexte géographique.
- Étudier l'opportunité de commencer à Rome, en s'affiliant à un Athénée Pontifical, un Institut de spécialisation dans la Pastorale Vocationnelle avec la possibilité d'obtenir des titres académiques en Théologie et Pastorale des Vocations.⁵⁶
- Rechercher de fonds pour soutenir les activités des Centres Rogate.⁵⁷

Délais

Il est un engagement de toute la période de six ans.

PROJET 13 : CENTRE ETUDES INTERNATIONALE ET INSTITUT HISTORIQUE

Objectif

- Promouvoir le Centre Études Internationales (CEI) en tant qu'organisme d'étude et d'approfondissement du charisme et de la spiritualité et de promotion d'une culture mise à jour de la pastorale des vocations.
- Évaluer soigneusement l'opportunité et la possibilité de réactiver l'Institut Historique (IH).

Itinéraire

Continuer ce qui a été fait jusqu'à présent, au niveau d'intérêt général, et l'intégrer avec des nouveaux parcours.

Coordination

- Le Centre Études Internationales, l'Institut Historique et les Circonscriptions;
- Confrères chargés en permanence, comme membres résidentiels ;
- Confrères nommés, comme coordinateurs dans les différentes Circonscriptions (membres non résidentiels);
- Tous les Confrères et les Laïcs qui peuvent contribuer.

Interventions

- Nomination des membres, résidents et non, du groupe de coordination de la CSI.
- Réunion des membres des CSI pour une programmation générale.
- Analyser le chemin parcouru jusqu'à présent de l'Institut Historique; évaluer les possibilités pratiques pour un possible redémarrage.

Délais

Il est un engagement de toute la période de six ans.

PROJET 14: LE BUREAU CENTRAL DE LA COMMUNICATION

Objectifs

Promouvoir la communication à soutien de l'unité de la Congrégation, favorisant l'échange et l'utilisation des informations et donnant à tous les membres de la Congrégation la possibilité d'accéder avec les modalités dues aux nouveaux moyens de communication.

Assurer la présence de la Congrégation dans les divers contextes médiatiques, afin de soigner son image et de présenter ses activités, ses valeurs, ses méthodes, ses relations avec les communautés locales de référence.

Itinéraire

- S'occuper de la communication officielle de la Congrégation.

⁵⁶ VLF 95

⁵⁷ VLF 84c

- Maintenir un dialogue permanent avec le public (communication externe) et avec toute la Congrégation, avec les Filles du Divin Zèle et avec toute la Famille du Rogate (communication interne).

- Promouvoir la défense de la vie et les droits de l'homme, en particulier des petits et des pauvres.

Coordination

- Bureau de la Communication avec les responsables des Gouvernements de Circonscription, des responsables des Centres Rogate de Circonscription, les Sœurs FDZ et les diverses expressions des laïcs de la Famille du Rogate.

Interventions

- Mettre en place la Commission Générale de la communication.

- Démarrer l'activité du Bureau de la Communication qui se déroule principalement à travers la production d'articles, communiqués de presse, revue de presse, production de photos et d'images, ainsi que par l'organisation de conférences de presse et d'interviews.

- Coordonner et renforcer les organes de la communication de la Curie (site web, bulletin, annuaire, informations, calendrier, etc.), en renforçant et en préférant en particulier l'utilisation de l'Internet et du site web.⁵⁸

- "Valoriser l'utilisation des instruments modernes appropriés (expositions interactives, court-métrages, sites web, films, etc.) pour la présentation de la vie du Fondateur et de son charisme, et pour soutenir et qualifier les activités apostoliques spécifiques de la Congrégation".⁵⁹

- Mettre à jour le site web de la Congrégation, en l'enrichissant avec des nouveaux contenus de formation et d'information et d'un espace réservé comme un lieu pour partager les idées et de confronter les opinions des Confrères.

- Qualifier mieux le périodique "*Studi Rogazionisti*" dans son identité d'instrument de culture avec de nouvelles rubriques, une rédaction élargie non résidentielle et la publication même *on line*.⁶⁰

Délais

Il est un engagement de toute la période de six ans

SERVICE DE LA CHARITE ET MISSIONS

Prémisse

En ce qui concerne le secteur de la Charité et des Missions, le XII Chapitre Général nous sollicite à mener une réflexion et à prendre des décisions sur de nombreux versants. Comme Rogationnistes, en effet, nous sommes appelés à redécouvrir la richesse du Rogate, charisme qui s'exprime dans l'obéissance au commandement du Seigneur de la moisson mystique par la prière et en étant de bons ouvriers, accomplir des actes concrets de charité envers les besogneux, et en nous engageant dans la mission. À partir des temps du Père Hannibal, en effet, "existe un cercle vital entre la prière pour les vocations et le service aux petits et aux pauvres".⁶¹ Cette union, depuis toujours est une ressource qui a attiré des bénédictions et a caractérisé notre histoire, elle nous amène à être vraiment "collaborateurs dans la nouvelle évangélisation"⁶² et "prophètes de la

⁵⁸ Cfr. VLF 83d.

⁵⁹ Cfr. VLF 84b.

⁶⁰ Cfr. VLF 105ab.

⁶¹ VLF 50

⁶² *ibidem* 74

charité".⁶³ Au cours des six prochaines années, la Congrégation est sollicitée à assumer pleinement le défi ecclésial de l'évangélisation et de l'inculturation de l'Évangile du Rogate dans des nouvelles terres et cultures, mais aussi à être créative dans les champs de l'éducation et de la charité, pour donner des réponses adéquates, avec de nouveaux choix et stratégies, aux nouvelles pauvretés.

PROJET 18: PAUVRES ET ÉVANGILE

Objectif

Se mettre du côté des pauvres dans l'esprit de l'Évangile.

Itinéraire

- Vérifier au niveau de la Congrégation, des Circonscriptions et des Communautés si notre vie et nos activités apostoliques expriment la compassion du Cœur de Jésus pour les foules fatiguées et épuisées, avec l'intensité et la passion qui ont caractérisé la vie et l'action du Saint Fondateur.
- Assumer le choix de vivre à côté, en défense et en faveur des pauvres et des nouvelles formes de pauvreté, faisant de notre Maison un lieu d'accueil et d'évangélisation, et accomplissant des choix apostoliques courageux en faveur des "périphéries" de la vie humaine.
- Faire attention constante à surveiller les besoins sociaux au mieux pour pouvoir exprimer notre mission.⁶⁴
- Cultiver un rapport de collaboration en connexion avec les services du territoire.⁶⁵

Coordination

Avec le Bureau Missionnaire Central et avec le Bureau Missionnaire de Circonscription, avec les bienfaiteurs, les organisations et les institutions locales.

Interventions

- Ouvrir les portes de nos Communautés à l'accueil des pauvres et en même temps se faire leurs compagnons de route partageant les situations particulières de malaise matériel et spirituel.
- Eduquer les jeunes religieux en formation à la compassion et au secours des pauvres, en leur proposant des expériences spécifiques soit dans nos structures soit dans d'autres réalités significatives.
- Se laisser guider par les pauvres dans le choix des sites pour de nouvelles fondations, et aller où ils abondent.
- Créer des lieux avec des structures adéquates pour l'accueil, le secours et l'évangélisation des pauvres.⁶⁶
- Soutenir les *Adoptions à distance* et *Missionnaires*.
- Soutenir l'Association PBK (Pro Enfants de Kaboul).
- Penser à la possibilité d'un service spécifique à offrir aux pauvres locaux dans le choix de nouvelles fondations et de nouvelles œuvres à entamer.
- Assurer des endroits adéquats pour l'accueil, le secours des pauvres et pour leur évangélisation, des centres d'écoute ou des structures pour familles et mineurs provenant de situations de privation.
- Mettre à la disposition des structures d'habitation comme un siège temporaire pour des familles pauvres ou migrantes là où ce service est demandé et avec la délibération des respectifs Supérieurs de Circonscription.⁶⁷

Délais

⁶³ *Ibidem* 70

⁶⁴ VLF 85abc

⁶⁵ VLF 100a

⁶⁶ VLF 86abcd

⁶⁷ VLF 103

Pendant la période de six ans.

PROJET 16: ŒUVRES EDUCATIVES

Objectif

Fournir les lignes guide pour la *vision- mission* rogationniste à partir de l'expérience de chaque Circonscription.

Itinéraire

- Formuler les lignes d'orientation communes, à la lumière des réalités socio-éducatives des Circonscriptions en considérant les conclusions du Congrès Educatif International du 2014.
- Recueillir les données des institutions éducatives dans le monde.

Coordination

Avec les Conseils de Circonscription.

Avec les Filles du Divin Zèle.

Avec les Missionnaires Rogationnistes.

Interventions

- Recueillir les données des Circonscriptions sur les œuvres socio-éducatives.
- Surveiller les activités socio-éducatives, leur durabilité et l'impact social sur le territoire.
- Soutenir les Equipes socio-éducatives locales.
- Promouvoir la collaboration entre les communautés religieuses, les agrégations des laïcs et le personnel socio-éducatif.
- Recueillir et partager, même on-line, le matériel éducatif en ligne également dans les Circonscriptions.

Délais

- Organiser le ramassage des données dans le 2018.
- Avant le 2020 ramasser les expériences locales.
- Dans le 2020 définir la *vision-mission* générale et proposer les lignes guide

PROJET 17: MISSIONS ET STATIONS MISSIONNAIRES

Objectif

Prêter une attention toute particulière à la consolidation des missions, des stations et des présences missionnaires déjà en cours et évaluer l'opportunité de développement dans d'autres zones géographiques où est ressentie une sensibilité au charisme et une réponse vocationnelle.

Itinéraire

L'esprit missionnaire exige la disponibilité, la participation et la coresponsabilité de tous les Religieux.⁶⁸

Promouvoir, animer et consolider les missions et les stations et présences missionnaires, planifier de nouvelles ouvertures, s'il y a la possibilité.

Coordination

Avec les Gouvernements des Circonscriptions intéressées.

Avec la réalité concrète des missions/présences missionnaires.

Avec les Religieux et les Circonscriptions disponibles aux missions.

Collaboration entre les Circonscriptions.

Interventions

Consolider avec un personnel suffisant les nouvelles missions, stations et présences missionnaires.

⁶⁸ Cfr. N. 103

Vérifier, selon la réglementation,⁶⁹ la possibilité de nouvelles zones géographiques pour l'évangélisation et la diffusion du charisme.

Délai

Au cours des six ans.

PROJET 18: BUREAU MISSIONNAIRE CENTRAL

Objectif

- Mettre à jour la structure de Bureau Missionnaire Central à la lumière des nouveaux défis.
- Mettre en place, où il est nécessaire, un Bureau Missionnaire de Circonscription.

Itinéraire

- Renouveler le personnel religieux engagé dans le Bureau Missionnaire Central.
- Définir les rôles et les responsabilités des Conseillers Provinciaux de secteur en relation avec le Bureau Missionnaire Centrale et les missions.
- Favoriser avec du personnel compétant la collaboration avec le Bureau Missionnaire Central accompagnant la présentation, l'exécution et la reddition des comptes des projets missionnaires favorisés par des avis d'enchère nationaux ou par des organisations internationaux.⁷⁰
- Définir le rôle du Bureau Missionnaire de Circonscription.
- Revoir les stratégies d'animation missionnaire de la Journée Missionnaire Rogationniste.
- Intéresser les laïcs et les jeunes pour des expériences missionnaires.
- Choisir des nouvelles activités pour le repérage de fonds.
- Résoudre la situation de l'ONG Labor Mundi.
- Offrir des lignes générales pour le sponsorat et la partnership aux projets d'aide missionnaire.

Coordination

- Avec le Gouvernement Général.
- Avec les Bureaux Missionnaires de Circonscriptions.
- Avec les référents locaux des Bureaux Missionnaires de Circonscriptions.
- Avec le Secrétariat Général pour le Laïcat, les Paroisses et la Pastorale Juvénile.

Interventions

- Elaborer des formulaires unifiés pour l'adoption à distance et missionnaire.
- Rechercher des adresses pour augmenter le nombre de bienfaiteurs.
- Organiser la liaison avec les avis pour le repérage de fonds européens.
- Impliquer les jeunes et les volontaires pour des expériences missionnaires à l'étranger.
- Favoriser le partage du matériel multimédia de propagande pour la Journée Missionnaire Rogationniste.

Délais

- Avant décembre 2016: renouvellement du personnel.
- Avant octobre 2017, présentation des nouveaux formulaires.
- En 2017: adhésion aux repérages de fonds européens.
- Dans les Conférences des Supérieurs : mise au jour des activités du Bureau Missionnaire Central.
- Dans les six ans: organisation du volontariat juvénile missionnaire.
- Journée Missionnaire Rogationniste
 - 2017: Quasi-Province Saint Joseph (Butamwa)
 - 2018: Quasi-Province Saint Thomas - Rogate Ashram
 - 2019: Province Saint Luc (Angola)
 - 2020: Province Saint Matthieu

⁶⁹ Cfr. N 227 §2,e

⁷⁰ Cfr. VLF 104

2021: Province Saint-Joseph (Paroisse Ebebda)

2022: Délégation Notre-Dame de Guadalupe.

LAICAT, PAROISSES ET PASTORALE JUVENILE s

Prémisse

A partir du XII Chapitre Général ce Secteur a été élargi et a pris une nouvelle configuration. Dorénavant il prend soins ces trois grands domaines pour la nouvelle évangélisation rogationniste: Paroisses, Laïcat et Pastorale Juvénile. Voici la moisson du Seigneur où nous sommes appelés à être de bons ouvriers, à prier et à répandre le Charisme qui s'exprime dans deux icônes: Rogate et rencontre avec Zancone⁷¹.

Dans la coordination du Secteur nous avons comme première tâche de connaître la réalité complexe, de s'approcher et se pencher davantage aux responsables respectifs dans les différentes Circonscriptions de la Congrégation, tant religieux que laïques. Nous avons également développé une proposition spécifique pour chacun des trois grands domaines qui comprend le secteur :

I - Elaborer le "Projet rogationniste pour les Paroisses et Sanctuaires.

II - Réaliser le "1^{er} Symposium international du laïcat rogationniste" à Messina.

III - Elaborer les lignes d'orientation pour la "Pastorale Juvénile rogationniste".

Les propositions nous permettent de construire des documents riches de réflexions et d'orientations élaborés avec la participation des Confrères et, dans certains cas, de toute la Famille Charismatique du Rogate. Avec l'accompagnement des Supérieurs Majeurs et des Commissions qui devront être créés à cet effet, on propose d'élaborer des lignes d'orientation générale qui seront de référence pour l'action d'évangélisation vocationnelle de la Congrégation, désormais internationale et multiculturelle⁷²

Dans ce processus ouvert, dynamique et participatif nous voulons accompagner et cueillir la contribution de tous ceux qui travaillent dans les différentes lignes d'action et sur les différentes zones géographiques et culturelles. Nous savons que l'action d'évangélisation vocationnelle doit être "faite de partage et d'amour, de proximité participante et de soutien humain et d'accompagnement diligent et de soutien humain et spirituel de tout ce qui accueille avec nous le charisme du Rogate".⁷³

PROJET 19: PAROISSES ET SANCTUAIRES ROGATIONNISTES

Objectif

Elaborer le Projet Rogationniste pour les Paroisses et les Sanctuaires.

Itinéraire

- Définir une Commission pour poursuivre l'élaboration du Projet Rogationniste pour les Paroisses et les Sanctuaires à partir de l'ébauche précédente: "La mission rogationniste dans les Paroisses et les Sanctuaires".⁷⁴ Enrichir l'élaborât avec un appendice sur la catéchèse rogationniste, avec une attention spéciale au sacrement de la Confirmation.

- Stimuler dans chaque Circonscription l'élaboration du "Projet Pastoral des Paroisses et des Sanctuaires Rogationnistes".⁷⁵

- Approcher et soutenir les responsables dans les différentes Circonscriptions de la Congrégation.

⁷¹ Cfr. VLF 49.

⁷² Cfr. VLF 55, note 23.

⁷³ VLF 12.

⁷⁴ RGG n. 211, p.122.

⁷⁵ Cfr. VLF 101,b.

- Accompagner les responsables afin que les Paroisses et les Sanctuaires puissent se qualifier toujours de plus comme des Communautés avec "physionomies rogationnistes" dans lesquelles se répand le Rogate et prospèrent les Associations Rogationnistes.⁷⁶

- Promouvoir la culture des vocations dans les communautés paroissiales et dans les Sanctuaires.

Coordination

En collaboration avec les responsables des Circonscriptions et de certains Curés ou Recteurs désignés par elles.

Interventions

- Créer, dans la première réunion des Supérieurs Majeurs de la période de six ans (Octobre 2017), la Commission responsable pour l'élaboration du Document et établir un calendrier de travail.

- Envoyer aux Confrères des diverses Circonscriptions le "nouveau texte" qui devra être discuté et perfectionné dans les diverses réunions des Curés et Recteurs de Sanctuaires rogationnistes.⁷⁷

- Rassembler le matériel produit dans les diverses zones géographiques et culturelles et l'examiner dans la réunion de la Commission.

- Approuver et publier le Projet Rogationniste pour les Paroisses et les Sanctuaires.

Délai

Pendant la période de six ans.

PROJET 20: LE LAÏCAT ROGATIONNISTE

Objectif

- Promouvoir et accompagner le Laïcat rogationniste.

- Que chaque Circonscription élabore un Projet pour les Laïcs où se spécifie leur identité rogationniste et leur mission dans l'Eglise et dans le monde pour répondre aux défis qui les voient impliqués avec la Congrégation des Rogationnistes.

- Qu'on prenne soin de l'accompagnement des familles qui vivent la spiritualité du mariage à la lumière du charisme du Rogate.

- Que la famille soit soutenue dans la double mission de vivre, à son intérieur, l' "Evangile de la vocation", et, de conséquent, le proclamer à d'autres familles, créant ainsi un environnement culturel pour l'accueil de la vie comme vocation, et promouvoir, surtout chez les enfants, le développement de la "vocation sacrée éventuellement découverte en eux".⁷⁸

- Que l'UPV et l'USPV soient propagées non seulement par les chargés auxquels est confiée telle tâche, mais aussi par tous les Rogationnistes qui l'enracinent dans les activités apostoliques des Communautés⁷⁹ et l'exercent surtout dans les lieux de service pastoral (Paroisses, Sanctuaires).⁸⁰

- Que de la part "de chaque Circonscription, en plus des dispositions des art. 82-89 des Normes, à partir des Statuts des Associations respectives (UPV et USPV), s'élabore son propre *Règlement d'application* découvrant et en mettant à la disposition des Religieux dédiés à ce secteur. Le partage et la collaboration avec la Famille du Rogate sont nécessaires".⁸¹

- Réaliser le 1^{er} Symposium International du Laïcat Rogationniste.⁸²

Itinéraire

⁷⁶ *Ibid.* n. 98.

⁷⁷ Cfr. VLF 101.

⁷⁸ Cfr. VLF 87 e 102, cfr AA 11.

⁷⁹ Cfr. N art. 87.

⁸⁰ Cfr. VLF 98.

⁸¹ VLF 99.

⁸² Cfr. VLF 102

- Mobiliser tous les membres de la Famille Charismatiques du Rogate qui nous aiderons dans la préparation du 1^{er} Symposium International du Laïcat.
- Stimuler les responsables de soigner avec une attention particulière le laïcat rogationniste, associé et non, et proposer des orientations pratiques pour atteindre l'objectif proposé.
- Motiver et accompagner la réalisation des congrès dans les domaines des Circonscriptions.
- Reprendre le projet des six dernières années qui vise à lancer dans les Circonscriptions "La Journée Nationale de la Famille du Rogate" et, si possible, établir une "Journée Mondiale", avec les Filles du Divin Zèle.⁸³
- Poursuivre le chemin déjà fait dans les précédents Gouvernements et approfondir le Projet Culturel du Laïcat Rogationniste et l'amener à la connaissance dans les Circonscriptions.⁸⁴

Coordination

En collaboration avec les responsables dans les Circonscriptions avec la direction de l'Union des Associations Rogationnistes (UAR) et autres membres de la Famille du Rogate.

Interventions

- Il est proposé que le lieu, la date et le thème du 1^{er} Symposium International soient décidées à travers la consultation des Supérieurs de Circonscription après avoir consulté les responsables de secteur.
- Organiser une Commission exécutive pro Symposium qui devra être accompagnée par les responsables du Laïcat dans les Circonscriptions.⁸⁵
- "Assurer au Laïcat, à partir de la Règle de Vie et selon leur demande expresse, une formation chrétienne et rogationniste adéquate, l'accompagnement spirituel et sacramentel et l'implication dans les nombreuses activités de la Congrégation".⁸⁶
- Favoriser la collaboration avec les Consœurs Filles du Divin Zèle pour un partage d'action dans certains secteurs (formation continue, événements importants du Fondateur et des deux Instituts, Union de prière pour les Vocations, Laïcat, économie...) pour une croissance commune dans le charisme.
- Prévoir des réunions périodiques entre les deux Gouvernements Généraux; organiser des réunions et des moments de coopération.
- Accompagner et promouvoir les Missionnaires Rogationnistes dans leur chemin de croissance dans les diverses réalités.

Délai

Le processus se terminera par la publication et la diffusion du document final du 1^{er} Symposium International (point d'arrivée et de départ pour la mission partagée).

PROJET 21: PASTORALE JUVENILE ROGATIONNISTE

Objectif

Elaborer les lignes d'orientation de la pastorale juvénile rogationniste.⁸⁷

Itinéraire

⁸³ Cfr. DMG pp. 54-56.

⁸⁴ Cfr. PCLR

⁸⁵ Le 1^{er} Symposium International de la Famille Charismatique du Rogate sera un *Kairos* enrichi par la participation de tous les segments. Dans le processus nous devons élaborer avec les laïcs un *Slogan*, une Prière, un Hymne, un Logo et le Document de Travail (Texte Base).

⁸⁶ VLF 102a.

⁸⁷ VLF 75

- Mobiliser les responsables des Circonscriptions pour l'animation de la pastorale de la jeunesse rogationniste.
- Créer une équipe internationale de coordination pour élaborer les lignes d'orientation et animer la pastorale de la jeunesse rogationniste.
- Garantir un processus dynamique et participatif dans les Circonscriptions en vue de l'élaboration du document.
- Accompagner l'itinéraire du "Synode pour les jeunes" et encourager, dans la mesure du possible, la participation de la jeunesse rogationniste.
- Engager les jeunes proches de nos communautés, les séminaristes et les jeunes religieux.

Coordination

En collaboration avec les responsables des Circonscriptions.

Interventions

- Promouvoir la pastorale de la jeunesse rogationniste dans les Paroisses et les Sanctuaires.
- Repérer dans les Circonscriptions des jeunes qui peuvent participer à l'équipe internationale de coordination de la pastorale juvénile rogationniste.
- Visiter les Circonscriptions en les rendant participantes de l'animation et du soin de la jeunesse rogationniste.
- Favoriser la participation des représentants de la jeunesse rogationniste dans le 1^{er} Symposium du Laïcat Rogationniste.
- Organiser dans les Circonscriptions des réunions de formation des jeunes opérateurs.

Délai

Au cours de la période de six ans, avec l'approbation et la publication du document.

ADMINISTRATION DES BIENS

Prémisse

"L'un des défis actuels qui touche particulièrement même notre Congrégation est la problématique crise économique provoquée par la crise mondiale, mais aussi par une gestion pas toujours prudente des biens reçus et par un style de vie non plus soutenable.

Une réponse pleine et efficace est le recours à la Providence à travers l'investissement dans des œuvres de charité, la révision de notre gestion, la réduction des dépenses, la reprise de nouvelles sources de revenus et la confiance dans l'intercession de saint Antoine, ouvrier évangélique plein d'amour pour les petits et les pauvres, à l'appui de nos activités apostoliques.

Les propositions suivantes ont pour but d'offrir des suggestions concrètes pour l'amélioration de notre administration des biens, confiant dans l'intervention de la Providence et dans le témoignage des religieux".⁸⁸

PROJET 22: INSTRUCTION ECONOMIQUE

Objectif

Actualiser l'Instruction Économique actuelle en l'adaptant aux nouvelles situations des Maisons et des Circonscriptions.⁸⁹

Itinéraire

- Reprendre l'Instruction Économique actuelle, fondée sur la législation antérieure, pour considérer pleinement la réalité de la décentralisation et les diverses questions connexes.

⁸⁸ VLF 106

⁸⁹ RVR 90

- Considérer la problématique économique et financière de la société, des Circonscriptions et de la Congrégation.
- Appliquer la nouvelle législation concernant l'administration des biens.

Coordination

- Parmi le Gouvernement Général et les Gouvernements des Circonscriptions, l'Économe Général et les Économes des Circonscriptions.

Interventions

- Faire de l'Instruction vraiment la base d'un Plan Économique pour la Congrégation.
- Offrir les éléments nécessaires à travers lesquels les Circonscriptions et les Maisons peuvent faire un plan et une programmation économique adéquate à la nouvelle réalité.
- Accueillir et considérer la diversité des législations civiles et fiscales.

Délai

Avant 2019.

PROJET 23 : LE POURCENTAGE

Objectif

"Le meilleur et efficace moyen pour le partage des biens reste celui de la solidarité avec le système du pourcentage avec modalités propres selon la situation de chaque Circonscription.

Chaque Circonscription, en plus de déposer une part des pourcentages provenant des Maisons, en accord avec la Curie Générale, dépose même un pourcentage à appliquer à ses recettes externes".⁹⁰

Itinéraire

- Inviter toutes les Circonscriptions à prêter attention à ce principe de partage des biens.
- Évaluer la possibilité d'étendre à toutes les Circonscriptions le système du Pourcentage avec l'application de la formule historique que nous détenons en tenant compte des situations de chaque Maison.

Coordination

Entre le Gouvernement Général et les Gouvernements des Circonscriptions.

Interventions

Inviter toutes les Circonscriptions à concorder avec la Curie Générale le pourcentage sur les recettes externes.

Délai

D'ici 2017

PROJET 24: NOUVELLES SOURCES DE RECETTE

Objectif

Promouvoir, à tous les niveaux, la culture de l'économie et du travail pour la vie et la mission, dans la dynamique du partage des biens et dans la recherche de la subsistance nécessaire et des éventuelles alternatives de repérage de fonds.⁹¹

Itinéraire

- Promouvoir dans les membres de la Congrégation une nouvelle culture de l'économie et de l'usage des biens.
- Considérer qu'une nouvelle économie commence avec la vraie pauvreté et le partage, fondée sur son propre travail et sur son propre ministère.

⁹⁰ VLF 108

⁹¹ RVR 72,89

- Changer le style de vie dans la perspective d'une nouvelle éthique des biens dans la vie religieuse, avec fondation dans la foi, dans la Providence, dans la charité.

Coordination

Parmi les Gouvernements, dans les différents niveaux, les Maisons, les Religieux.

Interventions

- Former les Religieux à l'économie et à l'administration, selon les nouvelles situations.
- Garantir aux Supérieures et Economes la préparation nécessaire pour effectuer leurs charges.
- Utiliser, avec éthique et responsabilité, des différentes consultations et/ou bureaux techniques, en champ juridique et administratif.
- Rechercher et promouvoir de nouvelles alternatives pour avoir et trouver les fonds nécessaires pour la réalisation de la mission.
- Profiter des diverses disponibilités des organismes privés et publics pour des projets, y compris la collaboration du Bureau Missionnaire et de Développement.

Délai

Pendant la période de six ans.

PROJET 25 : CONTRIBUTION DU PROJET EXTRA AU GOUVERNEMENT GENERAL

Objectif

"Dans l'actuelle conjoncture économique, qui affecte en particulier le Gouvernement Général, pour soutenir ses activités d'intérêt commun de la Congrégation, on croit d'offrir, déjà au début du mandat du nouveau Gouvernement, une contribution *extra una tantum* de la part de toutes les Maisons et les sièges des Circonscriptions, selon leurs possibilités économiques. Même les Maisons de formation devront concourir avec une petite contribution provenant de la recette externe. Que les Maisons concordent avec leur Circonscription la mesure et la modalité de la contribution. Cela renforcera, avec un geste concret, le sentiment d'appartenance de chaque Communauté".⁹²

Itinéraire

Inviter toutes les Maisons, à travers les Circonscriptions, à verser sa propre contribution.

Coordination

Entre les Gouvernements de Circonscriptions et les Maisons.

Interventions

- Reprendre la construction du séminaire de Maumere.
- Entamer la construction du séminaire Phu Cuong au Vietnam.

Délai

Juin 2019.

PROJET 26. ARCHIVES ON LINE

Objectif

Les moyens modernes de communication nous permettent de gérer et d'afficher des informations et des ressources au niveau global. Pour faciliter, à qui de compétence, l'accès et la consultation des documents techniques-administratifs essentiels des Maisons des diverses Circonscriptions, il faut organiser, au niveau général et de Circonscription, des Archives *on line* avec un accès à distance.

Itinéraire

⁹² VLF 110

- Évaluer la possibilité d'instituer telles Archives.
- Organiser la récolte des documents relatifs au patrimoine immobilier de chaque Maison.

Coordination

Parmi le Gouvernement Général, les Gouvernements des Circonscriptions et les Maisons.

Interventions

Organiser l'inventaire de tous les biens patrimoniaux de la Congrégation.

Délai

Le mandat de six ans.

PROJET 27 : PATRIMOINE STABLE

Objectif

Définir le "Patrimoine Stable" de la Congrégation, comme indiqué par le Document *Lignes d'orientation dans la gestion des biens dans les Instituts de Vie Consacrée et dans les Sociétés de Vie Apostolique*: "Que chaque Institut de Vie Consacrée et Sociétés de Vie Apostolique, après un examen attentif de l'ensemble du cadre global et des œuvres respectives, dispose, dans les manières les plus pertinentes, même dans les conséquences de la législation civile, au sujet de la liste des biens constituant le Patrimoine Stable".⁹³

Itinéraire

- Etablir, par délibération appropriée, l'assignation légitime.

Coordination

Gouvernement Général et de Circonscription.

Interventions

Rassembler les documents nécessaires en collaboration avec le Bureau Technique Juridique de la Curie Générale et les techniciens des Circonscriptions.

Délai

Pendant la période de six ans.

⁹³ VLF 112